

Attaque d'une position allemande à l'aide de tanks

C'est fini... On vient nous inviter à sortir.

On nous offre un peu de nourriture. Bien peu en prennent.

Deux autos attendent... Les pleurs et les gémissements redoublent.

On prie les dames de se retirer... Il faut les arracher de force... Quelles étreintes... quels cris... quelles lamentations... Plusieurs d'entre nous ont déjà passé le chapelet au cou.

Adieu, chers amis, bien aimés compatriotes... Adieu. »

Avant de mourir le révérend abbé Moons dit encore une messe pour ses compagnons.

Puis l'auto emporta les victimes de la terreur allemande au fort.

Ce fut le 16 mars 1918...

Le jour se levait à peine. Près du fort 5, près de Wilryck, se trouvèrent quelques civils. Parmi eux se trouvait le commissaire de police de Contich, M. Ballegeer. Lui aussi avait été jeté en prison par les Allemands et sa fille Marguerite se trouvait toujours en prison. Une auto était entrée dans le fort. Les civils émus attendirent. Le commissaire de police avait demandé de pouvoir entrer : on lui avait refusé cette permission. Et ce n'était cependant pas la curiosité qui l'avait poussé. La curiosité n'avait tant ému son âme comme c'était le cas maintenant. Et les gens écoutèrent, écoutèrent dans ce matin calme de ce jour naissant.

Le printemps se manifestait déjà : un réveil partout. Mais la mort planait en l'air.

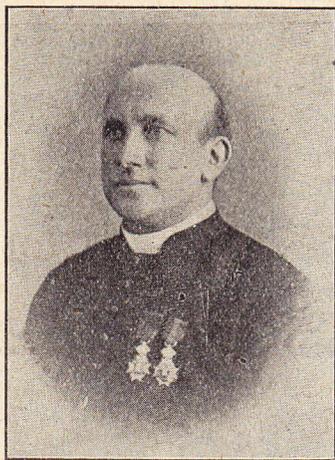
Tout à coup des détonations retentirent ! C'était consommé... Les Allemands venaient d'assassiner une fois de plus. Le révérend abbé Moons, messieurs Van Bergen, A. Wattiez, Jaspers, Leroy et Naulaerts étaient tombés pour leur patrie.

Mlle Ballegeer fut enfermée dans la prison de Vilvorde. Quelques instants avant que son exécution devait avoir lieu il lui fut annoncé que grâce à l'intervention du Pape on lui accordait sa grâce.

Son verdict dit : « Détention perpétuelle ». Mais il y avait quand-même l'espoir certain que la liberté arriverait un jour et cet espoir apporta un soulagement dans la sombre cellule de la citadelle de Vilvorde.

Le 13 décembre 1917, succomba au Tir National à Bruxelles, M. Sévigny, contrôleur des contributions à Maeseeyck. Il avait aidé des jeunes gens à passer la frontière et espionné la circulation des trains. Il fut arrêté avec d'autres personnes encore, entre autres, avec M. Maurissen, receveur des contributions et Mme Vanden Eynde, la femme d'un sous-officier : elle était venue en Belgique pour y organiser les services d'espionnage. Sa mère, sa sœur et son neveu furent également arrêtés.

Le procès eut lieu à la chambre des représentants. M. Sévigny eut, dans sa prison, comme compagnon un espion déguisé en prêtre qui sut inspirer confiance. Induit en erreur il parla de sa vie et de ses œuvres et fut ainsi l'artisan de sa



L'Abbé Félix Moons



Le Commissaire Ballegeer de Contich

propre perte. Il fut condamné à mort. L'auditeur demanda la même peine pour Maurissen, qui fut condamné à la détention perpétuelle. Mme Van den Eynde fut condamné à dix ans de travaux forcés.

La nuit avant sa mort M. Sévigny écrivit la lettre suivante :

« Prison de Saint-Gilles, 12 décembre 1917.

» Monsieur l'Administrateur général,

» Au moment de quitter cette vie, je vous adresse un ultime adieu, en même temps qu'à tous mes supérieurs administratifs, mes collègues et mes subordonnés.

» Je remercie mes supérieurs pour la bienveillante sollicitude qu'ils ont toujours témoignée à mon égard, les suppliant de reporter celui-ci sur ma pauvre femme et mes chers enfants.

» Je meurs sans bravade, mais sans crainte, pour ma Patrie.

» EMILE SEVIGNY.

» Contrôleur des contributions de Maëseyck.»

M. Van de Vyvere, ministre des finances, communiqua officiellement la mort de M. Sévigny au personnel de son département au Havre. Il écrit entre autres :

« L'héroïsme de cet ardent patriote, nouvelle victime de la cruauté allemande, nous remplit d'admiration et de respect. C'est un honneur pour l'administration d'avoir pu compter parmi ses membres un aussi noble caractère et elle tient à témoigner de la part très vive qu'elle prend à la douleur fragile de la famille du contrôleur Sévigny.

» Son souvenir restera vivant parmi nous. »

Pendant ce même mois quelques civils furent aussi fusillés à Gand. Ce fut pendant une visite du Kaiser dans cette ville. L'agence Wolff communiqua officiellement cette visite : le Kaiser fut piloté par un archéologue allemand.

C'était bien un temps propice à cette sorte de visite de monuments. Il n'avait donc pas encore compris la leçon de ces monuments, c'est-à-dire, qu'ils sont les témoignages de l'amour de la liberté d'un peuple qui, une fois de plus, luttait pour son indépendance.

On prononça aussi des peines contre les collaborateurs qui furent condamnés à la prison.

Dans le même pays occupé parurent des feuilles clandestines, telles que « De Vlaamsche Leeuw » (« Le Lion de Flandre ») et « La libre Belgique ». Ces feuilles défendues donnèrent aussi du fil à retordre à la police allemande.

En 1915, M. Victor Jourdain, fondateur et rédacteur en chef du « Patriote » eut l'envie de fonder une feuille clandestine. Il était âgé de 74 ans et avait besoin d'un aide plus jeune. Il exposa son plan à Eugène Van Doren et au R. P. Paquet qui lui promirent leurs concours. M. Jourdain rédigea le premier numéro. On appela le journal « La Libre Belgique » (1). Des amis aidèrent à sa dispersion.

Le premier numéro avait paru le 1er février 1915. Jourdain écrivit donc la copie, sur du papier très mince. Elle fut cachée, très finement enroulée, dans le bouton de la canne de Van Doren. Un Italien l'imprima. Van Doren et sa femme mirent chaque numéro sous enveloppe. Celle-ci fut alors déposée dans la boîte aux lettres des sénateurs, des députés et de personnalités en vue.

A l'apparition du numéro 3 il s'en fallut de très peu que l'affaire ne fut découverte. M. Van Doren venait à peine de déposer le manuscrit chez l'Italien Massardo que les Allemands y firent une perquisition. Mme Massardo jeta les papiers au feu. L'occupant recherchait donc les fondateurs et les rédacteurs du journal clandestin. Mais l'imprimeur refusa plus longtemps sa collaboration. Alors, un imprimeur d'Etterbeek, M. Allaer, accepta l'ouvrage. Le R. P. Dubar avait arrangé cette affaire et il promit aussi des fonds qui permettraient de faire paraître le journal en un plus grand nombre d'exemplaires. On reçut des abonnements qui payèrent une cotisation et on gagna un grand nombre de collaborateurs des deux sexes.

On dut limiter le nombre d'abonnements parce que l'imprimeur ne serait pas parvenu à fournir assez, mais un exemplaire circulait parfois en cinquante mains.

Mais le commandantur veillait et celui qui fut obligé de fuir le premier fut un des collaborateurs les plus méritants, l'abbé De Moor qui passa en Hollande, de là regagna l'armée.

Il se fit toute une organisation dont un groupe n'avait pas connaissance de l'autre. Le R. P. Dubar dirigeait le service des abonnements et Philippe Leroux celui des distributions gratuites.

Les Allemands avaient confié le service d'enquête à un certain Blumenthaus et à Nickel, qui habitaient depuis un certain temps déjà à Bruxelles. Le dernier faisait du commerce, aussi pendant l'occupa-

(1) Les aventures de « La Libre Belgique » furent racontées par Fidelis (A. Van de Kerckhoven) : « L'Histoire merveilleuse de « La Libre Belgique » et par Istorico (Pierre Goemaere) : « Histoire de la « Libre Belgique » clandestine ».



Le commissaire Ballegeer (au milieu) dans la prison de Saint-Gilles
A droite Joseph de St Jean - A gauche Jules Duvillier



Mlle Marguerite Ballegeer, se trouvant près du poteau,
où elle devait être fusillée.

tion. Ils avaient leur bureau rue de Berlaimont et avaient à leur service un grand nombre d'aides, tant des Belges que des Allemands. Les frères Allaer imprimaient toujours le journal. Mais on dut de temps à autre changer de résidence. Et alors il fallait se procurer de nouveaux caractères, car les anciens pouvaient faire découvrir l'imprimeur.

Le R. P. Dubar causa de cette affaire à un ami qui était concierge dans une maison de l'avenue Verte, à Woluwe, et celui-ci céda volontiers un appartement où le nouveau matériel fut transféré et on rédigea le journal. On transporta les épreuves dans deux grandes boîtes chez les frères Allaer, où on imprima vivement le journal. Mais le R. P. Dubar était toujours préoccupé : si longtemps qu'on opérât chez Allaer on mettait ce père de famille en danger et il était préférable de posséder une presse dans un endroit secret. On trouva une petite presse boîteuse. Van Doren chercha un endroit approprié et cacha longtemps la presse dans sa fabrique de carton, rue Van der Stichelen. Puis il résolut d'y installer la presse. Dans une salle où s'était trouvée une ambulance on construisit une cloison, on y cacha quelques vieux meubles et on fut aussi prêt.

Mais la presse ne suffit pas et on acheta celle d'Allaer. Après bien de difficultés on fut installé et la presse était placée dans un coin caché devant lequel on avait construit un mur. Un certain Plancade aida au travail. Pour arriver à la presse il fallait d'abord monter au grenier en passant par une trappe, descendre au rez-de-chaussée. Il y faisait fort étroit pour aller d'un côté de la presse à l'autre il fallait passer au-dessus. Mais les dangers ne sommeillaient pas. On dut très souvent déplacer le matériel.

Le numéro 30 donnait le portrait du gouverneur tenant en main un exemplaire du journal prohibé. En dessous se lisait : « Notre cher gouverneur, écœuré par la lecture des mensonges des journaux censurés, cherche la vérité dans la « Libre Belgique » ».

Le peuple s'amusait de la feuille. Des farceurs attranèrent même les Allemands. Un beau matin, le chef de la police secrète reçut une lettre lui disant :

« Monsieur, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le directeur de la « Libre Belgique » est M. André Vésale, habitant place des Barricades, à Bruxelles. »

Moins d'une demi-heure après la place précitée était cernée par des troupes. Un officier, suivi d'une patrouille, entra dans la première maison venue.

- C'est bien ici que demeure M. Vésale ?
- Non, Monsieur.
- Alors, il habite quelque part ici sur la place... où cela ?
- Je ne sais pas, Monsieur... Je n'ai jamais entendu ce nom.
- C'est bon.
- On sonna à la seconde porte :
- C'est bien ici que demeure M. Vésale ?
- Non, Monsieur.
- Alors, il habite quelque part ici sur la place... où cela ?
- Je ne sais pas, Monsieur.
- C'est bon.

Les mêmes questions furent posées successivement à une troisième, à une quatrième, à une cinquième porte, mais ce fut chaque fois la même ignorance qui leur répondit. Déjà notre bonhomme se sentait pris d'inquiétude, lorsqu'ayant sonné une sixième fois, la servante, qui avait ouvert, se frappa le front :

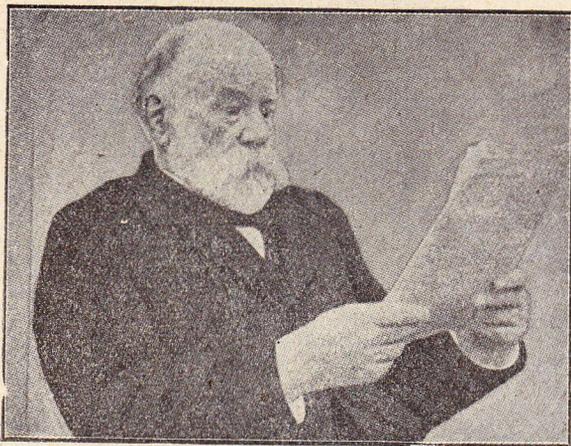
- André Vésale?... Attendez donc... Oui, j'ai déjà entendu ce nom-là...
- Les Allemands échangent à la dérobée un petit regard de satisfaction. Ils tiennent leur homme.
- Eh bien ?

Mais voilà que la servante est prise tout à coup d'un fou rire.

— André Vésale... vous cherchez André Vésale... Mais il est là, devant vous, dans le petit jardin...

Du regard, l'officier suit le geste de la femme. Il y a en effet au milieu de la place une sorte de petit jardinet anglais, formant parterre au pied d'une statue. Que signifie ?

Mais la domestique peut à peine parler. Elle suffoque sous un rire convulsif. Et tandis que son bras reste tendu vers le monument :



Jourdain, Fondateur de la «Libre Belgique»

— André... André Vésale, dit-elle... Mais c'est lui... là... vous ne le voyez pas... debout ?

Indécis, flairant une mystification, le chef s'approche de la grille qui défend la statue, et, la main en visière sur les yeux, déchiffre à distance :

ANDREA VESALIO

Scientiae anatomicae parenti

— ! ! ! !

Cependant conscient du ridicule qui l'écrasait, et ne sachant quelle attitude adopter l'officier resta toujours dans sa pose première, la main sur les yeux...

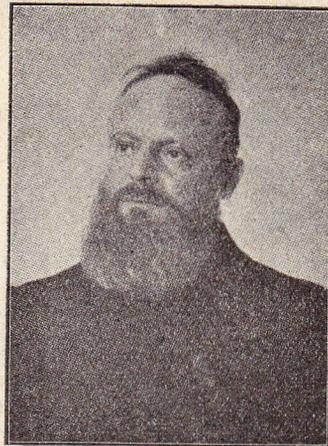
Mais quelques soldats s'étant approchés pour voir ce que leur chef considérait avec tant d'attention, il se redressa brusquement et d'un vague et guttural « Zuruck ! » les rejeta en arrière...

Puis il donna quelques commandements brefs. Les hommes reprirent leur rang.

Et, d'un pas — qui n'était pas celui de « parade », — toute la bande se retira.

Dans son numéro suivant la « Libre Belgique », écrivit un article amusant à ce sujet. Mais la police continua ses recherches et trouva une piste. Les arrestations commencèrent au Collège Saint Michel, boulevard Militaire, où on arrêta le recteur Devroye et les R. P. Dubar, Fallon. Puis on arrêta les imprimeurs Allaer, père et fils, puis après les distributeurs Van Werveke, Gheude, Dalle, Beyer, Plancade, Huytens qui livrait le papier et encore d'autres, au nombre de plus de cinquante. Eugène Van Doren était parvenu à s'enfuir en franchissant le mur de son jardin en toute hâte il alla prévenir monsieur Jourdain, puis il alla chercher un abri chez son beau frère Winterbeek. Les Allemands le suivirent jusque là et vinrent sonner à la porte. Par la lucarne il monta sur le toit, grimpant par la corniche à travers le vent et la pluie sur une maison voisine et se cacha entre deux cheminées. De là il vit les Allemands faire la lumière dans la maison de son beau-frère et venir même jeter un coup d'œil sur le toit. Le fugitif les entendit parler. Ce fut un moment angoissant. Pendant toute la nuit Van Doren resta à son poste élevé dans la pluie et le froid, le matin il rentra chez son beau-frère, y changea d'habits et se sauva. Il se cacha chez un ami. Les Allemands appréhendirent sa femme et la gardèrent pendant trois mois en prison. Ils fouillèrent l'Institut Saint-Louis et firent défiler tous les ecclésiastiques pour voir, avec l'aide d'une photo, si aucun des prêtres ne ressemblait à Van Doren. Celui-ci se trouvait dans le voisinage et se cacha pendant deux heures et demie.

Le procès eut lieu à Charleroi. Le R. P. Dubar reçut 12 ans de travaux forcés. René Paillot, 4 ans, le père et le fils Allaer chacun 2 1/2 ans, Plancade, 2 1/2 ans, et les autres de 2 à 9 mois. Quel-



Le R. P. Dubar

ques mois après, Plancade mourut de privation dans une prison allemande.

Pourquoi le procès se fit-il à Charleroi ? Ce fut la police de Charleroi qui découvrit l'affaire, grâce à un certain Kiesenbrock, un agent habile.

La police découvrit chez un habitant de Charleroi une valise contenant des exemplaires de la « Libre Belgique » et parvint à trouver qu'ils avaient été expédiés de Bruxelles par une institutrice qui les avait reçus d'une élève, Mademoiselle Demarlière.

Ainsi on découvrit le fil de l'affaire.

La « Libre Belgique », continua quand même à paraître grâce à l'activité de Monsieur Gustave Snoeck, directeur de la Banque « Crédit Anversoise » à Anvers, qui fit imprimer bon nombre d'exemplaires et en assura la distribution à Anvers et à Liège. Messieurs Delehaye et Jourdain continuèrent à donner leur appui. Dans la galerie de la Reine se trouvait la librairie de Madame Massardo, qui distribuait aussi la « Libre Belgique ».

Cette dame habitait ailleurs et tous les matins elle venait, avec sa fille, tenir le magasin. Un jour la fille partit à l'avance, et pendant qu'elle ouvrait les volets, six Allemands apparurent.

Ils demandèrent après Madame Massardo, qui avait été dénoncée par un distributeur.

« Ma mère n'est pas ici », dit la jeune fille. Mais elle dut avouer qu'elle viendrait bientôt. Pendant que les Allemands opérèrent une perquisition, la jeune fille put avertir les voisins par un signe convenu. Madame Massardo approcha, apprit la nouvelle par les voisins et retourna vivement sur ses pas. Dans son habitation privée, elle détruisit quelques papiers compromettants, fit une valise et se rendit chez une connaissance où elle serait en sécurité. Mais elle pensa à sa fille. Celle-ci était seule maintenant avec les Allemands et portait toutes les responsabilités.

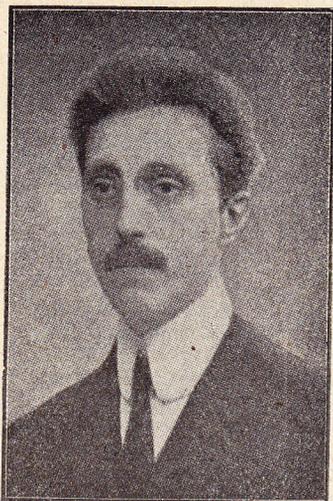
La mère, anxieuse courut pendant une heure, se demandant ce qu'elle ferait bien. L'amour maternel la poussa vers son magasin, chez son enfant, mais aussi dans les griffes des Allemands.

Elle fut arrêtée et condamnée à deux ans de prison.

On la conduisit à la prison de Siegburg. Sa fille et ses deux fils, qu'on arrêta également, reçurent chacun six mois. Albert Leroux, qui avait collaboré avec Madame Massardo au service de distribution et qui aidait aussi à l'impression continua son œuvre. Tout se passa bien jusqu'en février 1917. Alors les Allemands tinrent quelques distributeurs et trouvèrent la piste d'Albert Leroux.

Grâce à l'ingéniosité de sa femme il parvint encore à s'échapper.

Albert Leroux habitait avec sa femme un immeuble de la rue Gallait où les deux époux te-



Eugène van Doren

naient un petit commerce de papeterie. Un matin, comme Mme Leroux se trouvait seule dans son magasin, deux policiers y pénétrèrent soudain en coup de vent.

- M. Leroux ?
- Mon mari n'est pas ici.
- Vous êtes la femme de M. Leroux ?
- Oui.
- Alors, nous vous arrêtons!
- M'arrêter?... Pourquoi?...
- Parce que c'est votre mari qui fait la « Libre Belgique ».
- Mon mari...
- Silence!... Montrez-moi tout de suite vos cachettes.
- Je n'ai pas de cachettes.
- Vous ne voulez pas?... Alors nous allons les chercher nous-mêmes.

Et les hommes se mirent en devoir de fouiller le magasin.

Cependant Mme Leroux tremblait d'angoisse; il était près de midi, l'heure du dîner, et elle savait que son mari allait rentrer d'un moment à l'autre, et tomber dans la souricière... A tout prix, il fallait éviter le malheur... Mme Leroux se souvint d'une petite pancarte sur laquelle certain jour elle avait écrit : « Fermé », et qu'elle avait montrée à son mari en lui disant : « Tiens ! Si jamais « ils » venaient rechercher ici, j'appliquerais ça sur la porte pour te prévenir. »

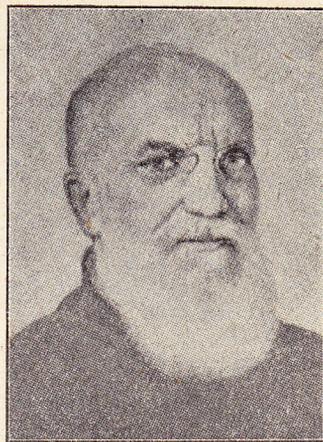
Cependant Mme Leroux, son petit carton dans les mains, ne savait quelle ruse imaginer pour l'aller mettre sur la porte. Chaque minute qui s'écoulait l'affolait, d'inquiétude. Lorsque tout à coup les Allemands ordonnèrent :

- Nous allons visiter la cave... Suivez-nous !
- Je vous suis, répondit-elle.
- Et vite, sa pancarte aux doigts, elle court...
- Mais un des hommes l'arrête au passage :
- Halte ! Que faites-vous ?
- Mais je vais placer ce carton sur la porte afin qu'on ne nous dérange pas tandis que nous serons occupés dans la cave... Sans quoi, des clients se présenteront, et je serai obligé de vous quitter pour les servir.

L'Allemand réfléchit un instant. Puis il dit :

- Vous avez raison.
- Mais défiant tout de même, il ajouta :
- Restez ici... Je vais placer moi-même le carton.

Et il fit comme il avait dit... Les Allemands attendirent dans la cuisine où Mme Leroux faisait dîner son gosse et vaquait aux soins du ménage.



Gustave Snoeck

A un moment elle perçut qu'on touchait à la poignée de la porte. Un coup d'œil discret vers le soupirail la convainquit que son mari était là. Cela dura une seconde. Elle vit deux bas de jambés qui filaient.

Elle laissa s'écouler une heure, puis elle joua la comédie.

« Vous avez arrêté mon mari ! C'est indigne !
— Non, Madame. Personne que nous n'a de mandat d'arrêt contre lui.

— Si ! Si ! se mit à hurler la petite Madame.
Elle trouva des larmes pour la circonstance.
« Lui si exact ! Il ne rentre pas pour dîner ! Il est en prison ! »

Les boches sont interloqués à un tel point que vers 7 heures du soir, ils prennent la décision d'aller voir à la « Kommandantur » si réellement Albert Leroux est pris et ils laissent seule avec son enfant la fine mouche.

A minuit un quart les policiers reviennent.
« Votre mari n'est pas pris. Il est en fuite. Nous vous mettons en état d'arrestation.

— Si mon mari s'est enfui, c'est un lâche. On n'a pas le droit de planter là une pauvre femme et son enfant. »

Là-dessus, torrent de larmes.

La nuit se passe. Dans la matinée, les boches confient le petit garçon à des voisins et emmènent la mère à destination de Namur.

A la gare du Nord, elle rencontra d'autres prisonniers des amis de son mari. Elle y fit encore une fois preuve de sa présence d'esprit. Elle comprit que ces amis sont anxieux pour savoir des nouvelles. Mais comment leur dire que son mari est parvenu à se tirer des pieds pour un certain temps ?

Le moyen est vite trouvé; et avec une colère feinte elle dit tout à coup :

« Je ne vous connais pas ! En tous cas, vous ne valez pas plus que mon mari, si vous le connaissez. Il s'est enfui. C'est un misérable ! C'est à cause de lui qu'on m'arrête, qu'on me sépare de mon petit... C'est une honte ! »

Mme Leroux fut tenue pendant dix jours en prison. On l'interrogea minutieusement, mais elle ne lâcha pas un mot. Finalement elle put revenir à Bruxelles.

Il avait donc vu l'avertissement, alla avertir ses amis et s'enfuit, par Louvain à Liège, où un ami, M. Humblet, le cacha chez lui. Il atteignit la Hollande, grâce à l'appui du R. P. Harveng, qui lui procura des faux papiers.

A l'édition contribuèrent aussi puissamment l'imprimeur Alfred Somers, l'abbé Van Hemelryck, vicaire à Sainte-Gudule, l'étudiant Albert Dankelman, Mlles Gabrielle Wilmet, Gabrielle Verhulst.



Madame Massard

Joséphine Félix et Madeleine Chautemps, le droguiste Paul Delen et beaucoup d'autres encore. M. Snoeck avoua avoir procuré de l'argent et aussi avoir écrit des articles pour une autre feuille clandestine « Patrie ».

Snoeck fut condamné à 9 ans de travaux forcés. Van Hemelryck à 6 ans, Somers à 5 ans, Mlle Chautemps à 1 an, Dankelman à 3 ans, Paul Delen à 2 ans et les autres verdicts étaient dans la même proportion.

Par la fuite d'Albert Leroux l'œuvre fut troublée. C'était lui qui en avait été l'âme et qui tenait tous les fils. Mme Leroux parvint bientôt à échanger des correspondances avec lui. Elle envoya même son enfant en Hollande avec un des convois d'enfants, dont nous parlerons plus loin. En février 1918 elle parvint, elle-même à franchir les fils de fer. Les amis de la « Libre Belgique » firent alors un appel au R. P. Van den Hout. Celui-ci en référa à son ami, l'abbé Hemeleers, professeur à l'Institut Sainte Marie; tous deux résolurent de prêter leurs concours alors qu'ils étaient cependant convaincus qu'avant trois mois ils seraient faits prisonniers. Le travail était très difficile, le papier était rare, et ceux qui pouvaient le fournir étaient étroitement surveillés. Et plus encore, il y avait deux groupes qui ne pouvaient pas correspondre entre eux de sorte qu'il parut une fois deux numéros différents ensemble. Des jeunes gens distribuaient la feuille. Un d'eux fut soupçonné par les Allemands et épié. Certain matin les policiers tombèrent chez lui et trouvèrent une liste des abonnés. Cela suffisait. On fit une perquisition chez l'avocat Van de Kerckhove qui écrivait sous le pseudonyme de Fidelis. Les agents vinrent à son domicile, rue Delocht. La jeune fille sortait justement avec son institutrice et toutes deux avaient dans leur sacoches un gros paquet d'exemplaires de la feuille tant exécutée à la commandantur. Les Allemands ne les inquiétèrent pas, mais entrèrent dans la maison sans rien y trouver. Ils arrêtrèrent néanmoins M. Van de Kerckhove et l'enfermèrent à la prison de Saint-Gilles. Blumenhaus, le juge d'instruction, l'interrogea, mais ne soupçonnait pas quel zèle collaborateur de la « Libre Belgique » se trouvait devant lui. Il lui reprocha seulement d'avoir reçu des numéros de la feuille. Fidelis dut verser 2000 marks et put s'en aller (13 juillet 1917). Il recommença immédiatement à écrire des articles.

Le 21 juillet le R. P. Paquet, un vaillant collaborateur fut également arrêté, de même que l'abbé Hemeleers, le docteur Schoofs et M. Onraet. Ce fut toujours le jeune distributeur qui se laissait extorquer toutes sortes de renseignements. Il y a eu encore d'autres arrestations. Des peines furent prononcées sans enquête. Ainsi Fidelis reçut deux mois de prison. A la Toussaint la « Libre Belgique »

donna une vue des tombes des fusillés du Tir National.

Les Allemands furent furieux et pour se venger ils enlevèrent les croix de ces tombeaux et les remplacèrent par une planchette numérotée.

Les Allemands promirent une prime de 100,000 marks à celui qui ferait découvrir Fidelis; celui-ci l'apprit lui-même de la bouche d'un sous-officier, alors qu'il purgeait sa peine au cinquième étage de la Kommandantur (ministère de l'Intérieur). On le connaissait alors seulement comme étant l'avocat Van de Kerckhove et on le considérait comme un vulgaire abonné.

Entretiens, le R. P. Paquet fut envoyé à la dure prison de Reinbach. L'abbé Hemeleers reçut 5 ans de travaux forcés. Et beaucoup d'autres se trouvaient en prison. Et la « Libre Belgique » paraissait toujours. On fit une perquisition chez l'abbé Van den Hout. Des amis l'avertirent à son retour à la gare du Nord. Il se cacha chez ses amis, d'abord à Schaerbeek, puis à Molenbeek, dit sa messe dans sa chambre et sortait seulement à la tombée du jour, habillé en civil et portant maintenant une grande barbe. Il portait un faux nom, René Courtrade, et possédait une fausse carte d'identité. Ainsi arriva décembre 1917. Le fondateur, M. Jourdain, ne put plus faire grand-chose. Sa fille était déjà en prison. Il y eut toujours des perquisitions à son domicile.

Le R. P. Hebrant procura alors un puissant appui. La « Libre Belgique » parut à Bruxelles, mais s'imprimait à Anvers, par les soins de l'abbé Buelens, Mlle Van Cauwelaert, le R. P. Joliet, l'abbé Bernaerts et autres.

Tout se passa bien jusqu'au 29 janvier. Ce soit à 10 heures, l'avocat Van de Kerckhove rentra chez lui. Voici comment (il raconte lui-même) les faits se passèrent (1) :

« Aux premiers pas qu'il fait dans la salle à manger, un individu lui saute au cou en hurlant :

« Enfin, je vous tiens, Fidelis ! »

C'était le lieutenant Kùlsch, un bandit, qui opérait.

Des policiers, en bourgeois, revolver au poing, étaient debout dans le verandah, en face de Mme et de Mlle Van de Kerckhove, de la servante et de deux amies en visite, Mme Cerfont avec sa jeune fille. Toutes étaient assises sur un rang.

Les boches étaient exaspérés. En effet depuis une grosse heure et demie ils attendaient fiévreusement le retour de celui dont la prise allait leur fournir de la « pomme kalette ! » Ils craignaient de rater le coup.

Mlle Van de Kerckhove, très calme en apparence, s'amusait à faire une réusite. L'officier était dans un état de furie trépidante. Il n'osa pas arracher les cartes de mains de cette jeune fille de 15 ans, mais la voix pleine de colère il ricana : « C'est inutile, ce que vous espérez n'arrivera pas... »

En réalité, la brave enfant était comme sa mère en proie à une émotion intense... Elle savait que son père avait écrit et signé, avant de partir pour le Cercle, deux articles d'une violence spéciale qu'il se proposait de relire avant de se coucher. Il les avait déposés — c'est la seule fois qu'il commit cette imprudence — sur un coin du piano fermé. Or, un des argousins, Speller, à chaque instant, appuyait ou son coude ou sa main sur les papiers pliés...

Quand « Fidelis » fut saisi par le cou, sans pouvoir faire un pas en avant, il n'eut d'yeux que pour les manuscrits compromettants.

Il lui était impossible de les voir de la place où on le maintenait.

(1) Fidelis : « L'histoire merveilleuse de la « Libre Belgique ».



Albert Leroux

Les policiers les avaient-ils découverts? Dans ce cas, il était perdu. Mais les imbéciles, qui avaient tout examiné pendant leur longue attente, ne déplacèrent même pas ces feuillets.

Il était tard.

On fit monter l'avocat dans son bureau au premier. On le fouilla — peine bien inutile — des pieds à la tête.

Après quoi, la bande emmena un à un tous les membres de la famille, laissant libres toutefois de rentrer chez elles Mme Cerfont et sa jeune fille.

Il n'y avait plus de vivants dans la maison qu'une petite chienne et un canari.

Le père, la mère et l'enfant séparés l'un de l'autre par des boches hargneux furent conduits en auto à la prison de Saint-Gilles.

La servante fut emprisonnée à la « Kommandantur ».

Le lieutenant avait pris les clefs et se promettait le lendemain de faire à domicile des recherches et des découvertes fructueuses. Kûlsch propose mais, heureusement, Dieu dispose.

Le lendemain très tôt, la mère de Mme Van de Kerckhove s'amena comme chaque jour pour embrasser les siens. Elle sonna et carillonna en vain. Personne ne se montrant, le cœur de la vieille bonne-maman battit la charge. On lui avait, c'était certain, assassiné son gendre, sa fille et sa Simone. Elle trotta de toute la vitesse de ses jambes au commissariat de la place Collignon et requit un agent. A deux ils revinrent, cueillant sur leur chemin un serrurier.

En un tour de main la porte que les Allemands avaient tout simplement tirée derrière eux, sans toucher à la serrure de sûreté, fut ouverte.

La maison était vide.

L'agent qui était un malin devina quelque tour des Allemands.

« Est-ce que votre gendre n'a pas déjà été arrêté ? »

— Oui, une fois ou deux...

— Ça y est, c'est les boches ! »

On sauva les fameux papiers qui traînaient, puis par prudence, l'agent et la dame s'en allèrent au poste de police... de la rue Lefranc. Ils s'expliquèrent. On les enguirlanda en demi-français et en plein allemand, à laisser croire que la fin du monde allait s'ensuivre.

« Vous n'avez touché à rien ? fulmina le chef de l'endroit.

— Oh ! non ! gémit la vieille maman qui riait en dedans. A rien !

— Si vous avez touché à quoi que ce soit, on vous mettra en prison malgré vos cheveux blancs. Sortez !

L'imprimeur Dolimont, qui travaillait dans une cave, rue Vifquin, fut arrêté chez Mme Merckx, rue Jourdan. Il était porteur d'un gros paquet de feuilles. On saisit l'édition « Les derniers jours du fort de Vaux », ainsi que 55 rames de papier. Un grand nombre d'arrestations suivirent de sorte qu'il y avait sous les verrous bien une quarantaine de personnes qui avaient plus ou moins des rapports avec la « Libre Belgique ». Les Allemands jubilèrent et burent même du champagne. Mais la feuille ne disparut pas pour cela. La distribution devint encore moins aisée. Il fallut inventer toutes sortes de stratagèmes pour se passer les paquets de feuilles.

Les élèves d'un collège convinrent un jour de plaquer cent cinquante exemplaires de la « Libre Belgique » sur les murs de Bruxelles. Un certain soir ils exécutèrent leur plan. Le lendemain le public put voir le spectacle. Il y avait même un exemplaire sur les murs de l'hôtel « Astoria » où logeait Ruprecht de Bavière. Le gouverneur général téléphona à Hurt, gouverneur de Bruxelles et commanda de faire immédiatement disparaître les feuilles. La police belge reçut l'ordre de les enlever, mais elle ne se dépêcha point. Le public s'amusait. Il y eut des jeunes hommes qui eurent l'audace de glisser un journal jusque dans les poches des officiers, dans les trams par exemple.

Les R. P. Peeters, Deharveng et Hébrant rédigeaient maintenant le journal. Mme Van de Kerckhove et sa fille furent relâchées après huit jours.

Le procès de la « Libre Belgique » eut lieu dans la salle du Sénat, le 15 mai. Les accusés étaient installés dans les fauteuils. Un soldat se tenait entre deux prisonniers. Devant la tribune siégeaient les juges: L'auditeur, un certain Finger était venu expressément de Berlin. Hurt, le gouverneur de Bruxelles assistait aux débats, assis dans une loge. On interrogea les accusés. L'auditeur demanda à Fidélis s'il avait déjà été condamné par les tribunaux allemands.

— J'ai déjà été condamné à deux mois de prison et à 3.000 marks d'amende pour avoir distribué des « Libre Belgique ».

— Vous êtes « Fidelis » ?

— On a arrêté en même temps que moi ma femme et ma fille; pour qu'elles fussent mises en liberté, j'ai immédiatement reconnu que j'étais Fidélis, mais la situation est tout autre.

— Vous écrivez dans un style mordant ?

— J'écris comme je pense.

— Vous n'écrivez pas objectivement !

— Je sens ce que j'écris, et j'écris.

— Combien d'articles avez-vous écrit ?

— J'ai écrit au maximum dix à douze articles. Je ne sais pas qui écrivait encore sous mon pseudonyme, c'était un passe-partout.

Vous deviez défendre votre pseudonyme contre cet abus ?

— Où protester ? A qui m'adresser ?

— Indiquez-moi les articles que vous avez écrits sinon je penserais que vous les avez tous écrits.

— Je ne veux ni ne puis le dire. Si vous veniez à arrêter plus tard l'autre Fidélis, il serait ainsi trahi par mes indications.

— Pourquoi avez-vous écrit cela ?

— Par patriotisme et par charité; parce que dans la presse censurée, des Belges attaquaient le Roi et la Belgique. J'ai voulu remonter le moral aux nôtres.

L'auditeur parla alors du ton violent de ses écrits. L'accusé répondit toujours crânement. Finger exigea une lourde peine pour l'accusé principal. Il lui reprocha même qu'un Américain, au-delà de l'Océan avait payé 2000 francs un numéro de la « Libre Belgique ». Les défenseurs plaidèrent éloquemment. Sur les ordres de Berlin, Finger aurait voulu demander la peine de mort pour Fidélis et le R. P. Delahaye. Le gouverneur de Bruxelles s'y opposa nettement et il y eut une scène violente entre lui et



Un transport embourbé dans les terrains de Flandre

l'auditeur, qui finit par céder et ne demanda que des peines d'emprisonnement. Fidélis et Delahaye furent condamnés à quinze ans de travaux forcés. Les autres peines variaient entre 1 et 15 années. Les condamnés furent enfermés à Vilvorde. Fidélis envoya toujours d'une façon rusée, des articles à la « Libre Belgique », une fois dans le panier dans lequel on apportait sa nourriture, l'autre fois dans le bois d'une caissette à fraises. Les Allemands eux-mêmes, sans s'en apercevoir emportaient ces articles. Et ainsi les Allemands crurent qu'il existait encore un autre Fidélis.

L'abbé Van den Hout, le R. P. Deharveng et d'autres prirent soin de continuer l'édition. Et ainsi la feuille continua de paraître jusqu'au jour de la délivrance. La dénomination resta au « Patriote ».

* * *

Il y avait encore une autre feuille clandestine : « De Vlaamsche Leeuw » dont M. Richard Van Landuyt, vice-président du cercle d'études « Voorwaerts » de Molenbeek-Saint-Jean, était l'âme.

On lui demanda un jour s'il ne connaissait pas un imprimeur qui voudrait se charger d'éditer une feuille clandestine flamande. M. Van Landuyt en référa au président du cercle d'études, M. Van Loo, imprimeur, habitant rue du Houblon, à Molenbeek. Celui-ci accepte d'exécuter lui-même le travail.

M. Van Landuyt rédigerait lui-même la feuille et choisit comme titre : « De Vlaamsche Leeuw » dans un rapport il écrit à ce sujet :

« Ce fut seulement quelques jours plus tard, lorsque j'avais la copie en mains que je commençai à me rendre compte que le jeu était sérieux. Le soir je cachais les papiers sous mon oreiller et ne parvins pas à m'endormir. La chasse à la « Libre Belgique » avait déjà fait plus d'une victime et toute imprimerie pouvait recevoir à chaque instant la visite désagréable des limiers allemands.

On connaissait mes liens d'étroite amitié avec Van Loo et si jamais celui-ci fut appréhendé les

soupons tomberaient rapidement sur moi. Cette idée, et bien d'autres encore occupèrent mon esprit et me firent entrevoir l'avenir sous un jour peu rassurant. J'appréhendais de plus, d'être de risée pour mes amis et connaissances.

Mais la première pierre était posée et le lendemain je pris tous mes arrangements avec l'imprimeur. Je complétais donc la copie par l'article « Aan onze Helden » (à nos Héros), passai le texte qui devait toujours accompagner le titre à Van Loo qui se mit à l'ouvrage avec une superbe indifférence, comme s'il n'avait jamais existé une censure. Il avait d'ailleurs l'habitude de censurer lui-même neuf pièces sur dix.

Cet ouvrage se fit évidemment à l'insu des ouvriers de telle sorte qu'on ne pouvait y travailler que le matin très tôt ou le soir après le départ des ouvriers.

Après quelques jours tout était prêt pour l'impression; je passai l'épreuve à un certain X., qui se chargeait de la correction, et pour cet après-midi, je demandai congé à mon bureau, car à deux heures nous devions commencer à imprimer. Malheureusement les affaires n'avancèrent point; des revers de toute nature vinrent empêcher notre œuvre, de sorte que la presse commença à marcher vers 8 heures du soir seulement. Et cette chance elle même ne devait pas durer encore. Nous étions à peine occupés à imprimer depuis une demi-heure que le moteur s'arrêta et nous ne parvîmes plus à le remettre en marche ce soir là. Il ne nous resta rien d'autre à faire que de tout cacher pour ne pas éveiller les soupçons des ouvriers le lendemain. Le soir suivant le travail fut achevé. Je passai les paquets à M. X. qui se chargeait de la diffusion des exemplaires. Tout se passa sans accroc. »

Après bien des revers le second numéro parut. A ce sujet nous lisons dans le récit de M. Van Landuyt :

« Comme pour le premier numéro; l'impression était accompagnée de bien des revers, de sorte que je sortis seulement à 11 1/2 heures du soir de l'im-



Phare électrique employé dans l'armée autrichienne

primerie; où j'étais entré à 2 heures de l'après-midi; avec l'idée de n'avoir à y passer qu'un couple d'heures. Je regagnai mon domicile avec toute la charge de journaux (c. à d. 2500 exemplaires) et avec le titre. »

Comme la presse dont nous nous servimes se trouva dans un endroit qui donne sur la rue, j'avais été obligé, pendant que Van Loo imprimait, de monter la garde à la rue pour l'avertir chaque fois que j'entendis les pas lourds de la « polizei » dans les environs. Chacun se souvient d'ailleurs encore qu'à ce moment toute lumière devait être éteinte à 9 heures du soir.

Lorsque j'arrivai vers minuit à la maison, je me retirai doucement dans ma chambre où je commençai à plier une partie des numéros afin de pouvoir commencer la distribution dès la première heure.

Le matin je pris une partie des exemplaires avec moi au bureau, où je les confiai à Monsieur Cyrille Vandeplassche, électricien de la « Meunerie Bruxelloise ». Celui-ci se montra extrêmement heureux de l'occasion que je lui présentai de prêter son concours à cette œuvre patriotique. Lui et Mademoiselle Jeanne Vanderlinden, employée de la maison « Stollwerk », rue de l'Intendant, à Molenbeek, devinrent mes deux plus zélés propagandistes. Leur dévouement sans bornes, leur esprit de sacrifice, leur noble et pur patriotisme m'ont souvent étonné et profondément ému. Dans les moments de défaillance et ceux-ci se rencontrent toujours quand on doit travailler dans des conditions dans lesquelles on dut travailler je puisai toujours dans leur exemple, le courage de continuer l'œuvre jusqu'au bout.

Notre second numéro, avait donc, tout comme le premier, été porter la libre parole partout, malgré la menace allemande et sans grand accident.

L'aspect en était amélioré, le continu en plaisait aux foules, en un mot il fit bonne impression et cela nous donna le courage de continuer avec énergie. »

On avait aussi à lutter avec le manque de fonds, d'autant plus que chez d'aucuns, qui auraient pu procurer des secours pécuniaires existait l'opinion que le « Vlaamsche Leeuw » disposait de fonds

suffisants. On dut y aller prudemment, Monsieur Van Landuyt raconte : « Chez l'imprimeur, pendant que celui-ci typographiait, je pratiquai un trou dans le mur, dans lequel on déposa, chaque soir, le travail accompli avec la copie. Cette ouverture était cachée par la plinte en bois que l'on pouvait soulever et qui retombait d'elle-même. J'y avais travaillé pendant plusieurs après-midi et je pus constater avec satisfaction que rien ne laissait supposer l'existence de notre cachette. Mon travail était proprement fini, mais mes mains étaient dans un vilain état... »

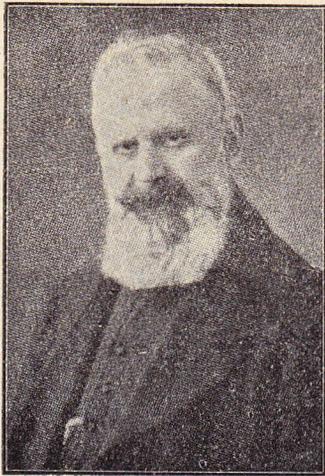
Le numéro parut après des difficultés à peu près semblables à celles du numéro précédent, c'est-à-dire avec les mêmes difficultés et les mêmes revers dans l'impression. Mais la distribution fut bien organisée depuis cet instant et le resta jusqu'à la fin.

Après que j'avais pris ma part des feuilles, celles-ci furent distribuées à Messieurs C. Vandeplassche, Louis De Veen-Heel, directeur des bains communaux de Schaerbeek, et Mademoiselle Jeanne Vanderlinden, qui eut toujours la plus grosse part.

Chacun régla la distribution à son gré et eut soin de trouver des débouchés dans toutes les directions du pays flamand. Deux ans plus tard seulement je vins en relation directe avec Monsieur Louis De Veen-Heel, dont j'avais régulièrement reçu des secours en argent et quelques articles pour le « Vlaamsche Leeuw ».

Alors seulement j'appris que ce fut lui qui avait pris l'initiative du projet d'éditer notre feuille clandestine.

Par son intermédiaire je reçus plus tard l'appui de Monsieur A. Buyl, député et de M. Paul Temmerman, directeur des travaux publics de Saint-Josse-ten-Noode. Le danger menaçait toujours. Une fois Van Loo était occupé à imprimer pendant que je montais la garde à la rue. Plus haut que le ronflement du moteur je l'entendis entamer une chanson à pleins pounons. Dans l'état où je me trouvais j'avais plus envie de pleurer que de chanter. Par deux fois nous fûmes obligés d'éteindre le gaz pour ne pas attirer l'attention la « polizei » dans ses



Le R. P. Paquet

déambulations nocturnes. Vers minuit tout était de derrière, le titre était collé et à minuit et demi prêt. Les paquets furent préparés dans une place, j'étais prêt à tout emporter à mon domicile, lorsqu'on frappa à la fenêtre. Encore quelques moments d'inquiétude. Van Loo alla ouvrir. C'était la ronde de nuit qui avait aperçu la lumière et qui venait s'assurer si des voleurs ne s'étaient pas introduits dans l'immeuble !

Quelques instants plus tard je marchai avec mon précieux fardeau, à travers une fine pluie par les rues de Molenbeek et vers une heure j'arrivai chez moi, après avoir dû me reposer plus de dix fois et très heureux de n'avoir rencontré aucun « polizeiman » sur mon chemin.

Dans ma chambre je préparai les paquets de mes collaborateurs précités et le lendemain chacun reçut sa part.

Lorsque le lendemain, je revins de mon bureau, on avait trouvé chez moi le paquet dans ma chambre. Ce fut une épine hors du pied car, après quelques boutades à cause du danger auquel je m'exposais, toute la famille se mit à plier des exemplaires, et la besogne qui m'aurait demandé tout une nuit de travail, fut finie en une bonne heure !

Ils m'aiderent désormais à distribuer ma part de numéros et depuis lors, ma charge fut de beaucoup allégée. Quelques jours après j'étais de nouveau occupé à rédiger, lorsque un dimanche après-midi j'appris l'arrestation de Van Loo et de ses ouvriers. Je mis en sûreté tout ce qui pouvait me compromettre et j'attendis. Après quelques jours, les ouvriers furent relâchés. On n'avait rien trouvé qui avait rapport au « Vlaamsche Leeuw ». La copie seulement d'un trait non censuré tomba dans la main des Allemands.

Le cliché, avec le portrait du Roi, qui avait servi pour le numéro 5 avait justement fait retour, depuis deux jours, à l'imprimeur que devait s'en servir pour un autre ouvrage prohibé. J'eus la chance de le retrouver le soir, avant la seconde perquisition.

Notre cachette secrète ne fut pas découverte. A la commandantur on mit sous les yeux de Van Loo, ainsi que de sa femme, qui fut appelée jusque trois fois, un exemplaire du « Vlaamsche Leeuw », mais tous les deux ils prétendirent ne pas connaître cette feuille. Ils ne reçurent alors que dix mois de prison.

On dut prendre un autre imprimeur. Monsieur Van Cutsem, rue de Picardie, à Evere, entreprit l'ouvrage à des conditions très favorables. Avec sa femme dont la résolution simple mérite de l'admiration il imprima tous les numéros suivants.

Un certain soir que j'étais occupé à corriger dans l'imprimerie pour le numéro 7, dans lequel on atta-
quait vivement les déportations de nos travailleurs

nous entendimes s'approcher une automobile. Une automobile allemande dans cette rue éloignée ne pouvait signifier rien de bon. Lorsque quelques minutes plus tard elle s'arrêta devant la porte nous ne doutâmes plus que nous étions soupçonnés. Tout démonté, l'imprimeur alla ouvrir pendant que, en bas, je me tenais prêt à brûler les manuscrits et à tout bouleverser. Bientôt j'entendis barboter de l'Allemand à la porte.

C'était des policiers secrets allemands à la recherche d'un... baron zeep. Ils devaient être dans la rue de Picardie à Evere!... Grâce à l'obscurité les Allemands n'avaient pas remarqué l'angoisse compréhensible de l'imprimeur. En bas, je ne respirai librement que lorsque j'entendis l'automobile s'écarter dans la nuit.

Quelques jours après cependant, un de nos principaux collaborateurs eut à faire plus ample connaissance avec la police allemande. Certain soir je sonnai au bureau de mademoiselle Jeanne Vanderlinden. J'étais porteur d'environ 40 portraits de jeunes gens avec les renseignements nécessaires pour faire des fausses cartes d'identité, d'autant de lettres destinées au front et d'une partie de la copie de notre numéro suivant. Ce fut son collègue qui me fit entrer et qui me fit savoir que mademoiselle Jeanne venait d'être arrêtée. Comme nous ne savions pas si la maison était gardée ou non, je brûlai tout simplement les portraits et les lettres: je glissai la copie dans ma chaussette et je quittai la maison sans encombre. Mademoiselle Vanderlinden avait été dénoncée par un de ses porteurs qui avait été arrêté. On trouva seulement sur elle un vieux numéro du « Vlaamsche Leeuw » et on ne lui infligea qu'une punition de cinq mois de prison et de 500 francs d'amende. Pendant son absence je me chargeai moi-même de la distribution des numéros lui destinés.

Ainsi nous arrivâmes à publier le numéro 10 dans lequel nous eûmes le bonheur de souhaiter la bienvenue au « Vlaamsche Leeuw » qui fut fondé, vers ces temps, à Anvers et qui défendit nos tendances.

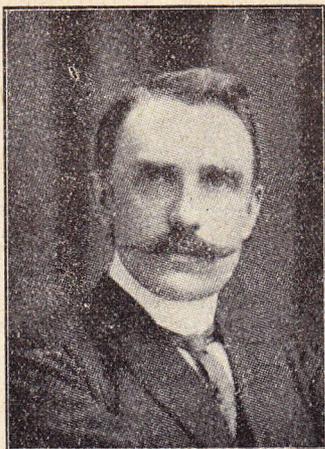
Mais le besoin en argent devint plus pressant et il ne nous arriva toujours pas du secours. Pendant une année et demie je m'étais consacré à une œuvre qui me tenait très à cœur et j'avais triomphé de toutes les difficultés. Me verrais-je donc forcé de devoir abandonner cette œuvre, toute de patriotisme et d'idéalisme, la seule feuille flamande non censurée pour Bruxelles et le Brabant flamand, à cause du manque de fonds?

D'autres feuilles clandestines, me disais-je se trouvent bien pour les soutenir pécuniairement, et la nôtre?

On était en avril 1917. Trois mois s'écoulèrent pendant lesquels je fus totalement découragé et j'avais déjà abandonné tout espoir, lorsqu'un dimanche matin je reçus la visite d'un de mes amis, l'abbé Emile Wauters, aumonier du travail à l'Institut du cardinal Mercier, à Schaerbeek. Il me demanda si je pouvais faire parvenir de l'argent aux rédacteurs du « Vlaamsche Leeuw ». Ma réponse fut évidemment affirmative, et en réponse à une seconde question qu'il me posa, je pus lui donner l'assurance que toutes les sommes qu'il pourrait me confier parviendraient en de bonnes mains. Sur ce, je reçus une première somme de cinq cents francs, le premier secours important destiné à notre œuvre. Le découragement était bien vite dissipé et quinze jours plus tard notre numéro suivant parut.

Puis je reçus de Monsieur l'abbé Dr. Van Tichele une série d'articles-programme. Par son intermédiaire je reçus aussi des secours pécuniaires, entre autres une somme de 500 francs de Monsieur l'abbé Bruin, professeur à l'Institut Saint-Louis de Bruxelles.

Un don de 1000 francs m'échappa grâce à l'arrestation d'un monsieur qui m'est inconnu, et qui



Albert Van de Kerckhove

tomba dans les griffes des Allemands alors qu'il se rendait chez Monsieur l'abbé Van Tichelen.

Un frère, qui apprit seulement alors comment était composé le conseil de rédaction, devint désormais mon co-rédacteur. Il rédigea les articles signés César, V. H., Major C. G., et d'autres non signés.

Jusqu'à ce moment il s'était contenté, comme les autres membres de la famille, de plier les exemplaires et de les distribuer.

Notre service de propagande fut disturbé une seconde fois lorsque Mademoiselle Vanderlinden partit pour la seconde fois à Saint Gilles, pour y purger sa peine de deux mois de prison parce qu'elle refusa catégoriquement de payer ou de laisser payer l'amende lui infligée.

Pendant son absence sa tâche fut reprise par Mademoiselle Van Diest, une institutrice.

Un beau matin, je trouvais dans ma boîte aux lettres un billet anonyme rédigé en français avec ces mots: « Monsieur, soyez prudent, on vous épie ». Je n'ai jamais su d'où venait ce billet. Deux jours après, je reçus la visite de Mademoiselle Spinette, de la rue Sainte-Gudule, n. 13, qui avait quitté la prison quelques semaines auparavant et qui m'avertit, de la part de Mademoiselle Vanderlinden, qu'elle avait vue en prison, que j'avais à être sur mes gardes. Je pris toutes les précautions qui sont à prendre en de pareilles circonstances et je continuai à travailler prudemment. Il n'y eut heureusement pas d'autres suites. J'appris plus tard qu'une espionne, qui passait pour une co-détenue, avait essayé d'obtenir de Mademoiselle VanderLinden des renseignements concernant « De Vlaamsche Leeuw ».

Ainsi arriva novembre 1917. Je gagnai un gros rhume qui m'obligea de prendre un congé de maladie. Il y avait justement un numéro sous presse. Le médecin, consulté le matin, me fit la défense formelle de quitter la chambre. La veille, après mon travail, j'étais encore allé corriger. Comme l'imprimeur, qui ne craignait rien dans sa maison, mais était moins franc à la rue, ne tenta pas à passer la place Verbrouckhoven avec la charge prohibée, j'avais été forcé de fixer un rendez-vous, pour le lendemain soir, à l'avenue Lambertmont, afin que je puisse y prendre les paquets, comme d'habitude. Je me trouvais donc dans l'impossibilité absolue de me conformer aux prescriptions du médecin parce que personne de chez moi ne connaissait l'imprimeur et ne pouvait donc aller à ma place au rendez-vous. Le soir donc je partis, bien émitoufflé à travers la pluie et le vent, et plus mort que vif et vers six heures je me trouvais avec mon paquet, dans le tram qui devait me conduire en ville.

Pendant le trajet je fus obligé d'écouter debout

entre deux banquettes, la conversation de plusieurs « fraudeuses » auxquelles on avait refusé l'accès du tram, à Vilvorde et auxquelles les Allemands avaient, sur la route, enlevé leur charge de pommes de terre. « Vous feriez mieux, dit l'une d'elles au receveur, en me désignant visiblement, de refuser aussi tous les « barons Zeep » avec leurs paquets, mais ceux-là savent vous graisser la patte hein?!... »

L'affaire se termina sans incident, et grâce à Dieu, mon rhume resta sans suite malheureuse. Plus tard j'ai souvent songé combien une arrestation en ce moment aurait eu de suites fâcheuses. Mais les rédacteurs furent désillusionnés. On tint bon malgré tout et le numéro 30 fut distribué à l'occasion de la joyeuse entrée du Roi.

M. Van Landuyt conclut, à la fin de son rapport, en ces mots :

« Nous sommes du moins contents d'avoir servi la Patrie dans la mesure du possible. Je rends volontiers hommage à tous ceux qui ont soutenu notre œuvre et spécialement à nos amis connus qui ont contribué avec tant de dévouement à la distribution du « Vlaamsche Leeuw ». Parmi ceux-ci je nomme particulièrement, M. Geeraerts, chaussée de Gand, à Molenbeek, qui desservit régulièrement Louvain et Malines; Mademoiselle Jeanne Duyck, qui déchargea partiellement Mademoiselle Vanderlinden d'une grande partie de sa besogne; MM. Emile Layveyt, employé communal à Schaerbeek et Levering, peintre de vitraux à Schaerbeek qui se mirent gracieusement au service de M. De Veen; Monsieur l'abbé Emile Wauters qui, outre le secours qu'il nous fournit, fit parvenir régulièrement un paquet de numéros à Saint-Trond, d'où ils furent distribués dans le Limbourg entier; M. Van Loo, qui, après sa mise en liberté, resta un fervent propagandiste.

Par Ninove et Alost une partie des exemplaires parvenait aussi dans la gîte d'étapes. (1).

EN BELGIQUE OCCUPÉE

La Charité. — Le commerce en fraude. Les passages de la frontière.

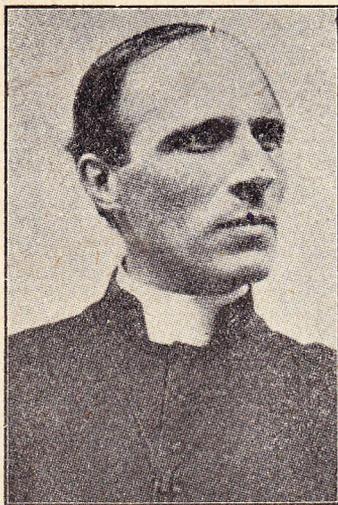
Pendant la dure période d'occupation et de toutes ses misères la charité était très grande. Nous avons déjà parlé de l'œuvre pour l'assistance aux déportés et aux prisonniers de guerre mais on pouvait si peu en regard de l'immense douleur. Une autre œuvre s'occupait des orphelins de la guerre non seulement pour ceux de la Belgique mais aussi pour ceux de la France. En janvier et février 1917, il arriva de cinq à six cents enfants français du nord de la France. L'œuvre des orphelins de la guerre eut pitié d'eux et parvint à les placer dans des Instituts français.

L'œuvre de la soupe communale existait partout et procura à nombre de compatriotes le repas principal. Dans les grandes villes on vit les enfants affamés tourner autour des casernes dans l'espoir de recevoir quelque déchet de nourriture, on léchait même les bidons à soupe. On dut partager sa ration déjà si réduite avec des malheureux exilés du nord de la France.

Les premiers arrivèrent en mars 1917. Des milliers de familles vinrent se fixer dans le Hainaut et dans la province de Namur. Nous avons déjà décrit leur départ de Lens. A Mons et environs il en arriva 12,000. Charleroi en hébergea 15,000 et Tournai tout autant. D'autres se trouvaient dans le Brabant, la province d'Anvers et le Limbourg. Ils venaient de Saint-Quentin, Laon, Tergnies, Lens, Douai, etc.

Pour les garçonnets et les fillettes débiles on avait fondé l'œuvre: « La santé pour l'enfant ».

D'après « L'histoire de l'occupation: La feuille clandestine « De Vlaamsche Leeuw ».



l'Abbé H. Van den Hout

ayant pour but de permettre à ces petits d'aller passer un certain temps en Hollande. On dut vaincre bien des difficultés, engager bien des pourparlers, prendre bien des mesures mais bientôt on obtint des résultats pratiques. Il y eut des comités en Belgique et en Hollande. Les premiers prirent soin de faire un choix judicieux des enfants qu'il s'agissait d'envoyer en Hollande; les seconds prirent soin de la distribution régulière des enfants arrivés en Hollande. Dans ce pays beaucoup de particuliers voulurent bien prendre de ces enfants chez eux. On forma aussi des colonies dans de grands bâtiments, tels que l'hôtel de la Plage à Flessingue, une villa particulière de Bergen-op-Zoom et d'autres. A des époques régulières arrivaient des trains à Roosendaal avec des enfants débiles pour lesquels s'ouvraient les portes de notre pays. C'était un spectacle émouvant que celui de tous ces visages émaciés. Et quelle joie pour les enfants quand ils se virent tout à coup assis à de longues tables chargées de lait et de pain blanc. On groupait les enfants ici, sous la direction de dames et de messieurs hollandais et belges et des trains les transportaient à Bergen-op-Zoom, Middelburg (Domburg), Flessingue, La Haye, Scheveningue, 't Gooi, Arnhem, Zuffen, Zwolle et ailleurs encore. Il fallait soigner pour tout ! pour la nourriture et pour l'habillement. Beaucoup d'enfants avaient besoin de soins médicaux. On leur procura des divertissements, on installa des plaines de jeux, on fit des promenades. On recruta un nombreux personnel, des dames et des messieurs, spécialement parmi les réfugiés belges.

Des enfants d'internés arrivèrent même avec leur mère en Hollande et y restèrent. Et la Hollande reçut toujours très hospitalièrement.

C'est avec raison que Monsieur Jaspar écrivit dans son ouvrage : « Les Belges en Hollande » :

« Quoique la Hollande soit entrée elle-même dans une période où, par suite de pénurie de nourriture, le gouvernement a dû se résoudre à rationner les habitants, nos amis hollandais continuent à sauver de la famine autant d'enfants belges qu'il est en leur pouvoir de le faire. Au bout de trois ans il arrive encore régulièrement des convois de ces pauvres petits êtres, étiolés, minés par les privations, qui, comme aux premiers jours, sont reçus avec cordialité et empressement, tant par les autorités que par la population. Bien plus, au fur et à mesure que la misère en Belgique devient plus poignante, la Hollande tente toujours de sauver nos compatriotes. Dans ce but elle a obtenu des autorités allemandes l'autorisation de faire venir les femmes et les enfants des soldats belges inter-

nés en Hollande. Le commissaire du gouvernement, M. Simons de Ruyter, spécialement chargé de faire les démarches nécessaires près des autorités allemandes, a vu à maintes reprises ses efforts couronnés de succès et des centaines de malheureux soldats lui doivent le bonheur de retrouver leur famille après une longue et pénible séparation.

Les protégés de l'œuvre : « La santé pour l'enfant » restaient pendant six semaines et même pendant deux mois ; certains malades restaient plus longtemps et même pour toujours. Il y avait un procédé de répartition. On avait pour but de mieux armer les enfants contre les privations par un séjour en Hollande et de les encourager. Et on s'efforça donc de faire profiter le plus grand nombre possible d'enfants de ces avantages. La gratitude de ces enfants était émouvante. Un correspondant d'un journal, à Flessingue, décrivit comme suit le départ d'une colonie de l'Hôtel de la Plage :

« Flessingue. Flessingue, que de fois n'aurait-on pas prononcée ce nom en Belgique, hier soir et aujourd'hui. Il me semble que je puis me représenter les scènes... les « Enfants belges » revenant à Anvers, à Lierre, à Vilvorde, à Louvain, à La Louvière, à Tournai... embrassés par la mère émue et heureuse, et quelques uns par leur heureux père — le père de la plupart d'entre eux est cependant à la guerre — par des sœurs, des frères, congratulés par des tantes et des nièces et des voisins... Et puis la visite chez grand'mère pour faire voir comment la petite se porte bien, combien ce séjour en Hollande fut bienfaisant pour son corps. Et ces histoires à raconter partout, de l'Hôtel de la Plage, du monsieur et de la dame chez qui on logeait — n'était-ce pas, chez les particuliers, être vraiment en logement ? — de la plage et de la mer, des chaloupes de pêche et du bateau poste, de la bonne nourriture, du pain blanc, de la viande, du fromage, des omelettes et, du riz au lait, et du lait succulent. Hier j'ai accompagné ces enfants jusque Roosendaal. Je me trouvai parmi un groupe d'Anversois et il me sembla que j'étais de nouveau à Anvers. J'y rencontrai, entre autres, le petit Auguste... un petit bonhomme, avec sa tante, qui n'avait que six ans de plus que lui. Le petit Auguste avec sa petite figure pointue et ses grands yeux. Il venait du quartier Maritime... D'autres encore habitaient dans ce voisinage et j'entendis parler de la rue des Bouchers, de la rue du Pantalon bleu, du Mont d'Or, de la rue St-Paul, etc...

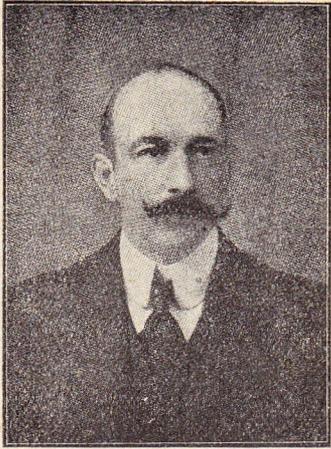
« Auguste où est ton père ? »

« A la guerre, m'sieur ».

Ils n'avaient reçu qu'une fois des nouvelles, à la maison. Auguste, avec ses sœurs et sa mère habitaient maintenant chez grand'mère. Beaucoup de ménages se sont ainsi rassemblés sous un même toit. Et je me demandai comment devaient marcher les choses maintenant dans le quartier maritime. On y vivait déjà si à l'étroit. Je regardai le petit Auguste... et cela me fit mal au cœur, de me dire que le bonhomme devait retourner dans le quartier maritime, dans une chambre étroite où la nourriture sera si rare...

Et les pensées s'envolaient non seulement à Anvers... En idée j'accompagnai les petits à La Louvière, au « pays noir » où le vent d'automne hurlait maintenant autour des hauts terrils noirs, autour des monts de cendres, autour des cités-bloc : où habitaient certainement beaucoup de pères secourus, qui voudraient tant travailler honnêtement, mais que l'on déporte maintenant pour aller travailler contre tout ce qui leur est si cher et leur tient tant à cœur... Et à Tournai, rangée maintenant dans la zone des étapes... Pourquoi ? Le canon va-t-il tonner autour de la ville des « cinq clochons », la vieille et grise Tournai ? Se battra-t-on le long de l'Escaut ?

De quoi ces petits sont ils encore menacés ? Questions qui restent sans réponse. Quelle poi-



Paul Delandsheere

gnante incertitude ! Ils ne se soucient de rien, heureusement ! A la gare ils passent la tête par la portière et, faisant de grands signes avec leur casquette ou un mouchoir, ils crient leurs adieux. « Vive la Hollande ! » et les wallons : « Vif la Hollande ! »

A Rilland ils demandent des carottes à un garçon de ferme qui en charge sur des charriots.

Près de Woensdrecht les rives boueuses et les flots de l'Escaut attirent un moment leur attention...

A Rozendaal ils sentent tout à coup que c'est bien la fin de leur séjour en Hollande. Et tenéz, chez d'aucuns les larmes leurs montent aux yeux.

Ils vont chez maman, c'est bien vrai... mais dans ces petits têtes il est resté une souvenance des repas par trop frugaux...

« Si maman pouvait venir ici... et si nous pouvions alors rester ici. » D'aucuns le disent... tous le pensent peut-être bien. Et cela m'émeut... cela dépeint si nettement la situation en Belgique !

Qu'il doit être dur de devoir ainsi trissonner à l'entrée de son pays... le pays que l'on a connu jadis libre, prospère et riche !

Une charmante petite fille reçoit un mark d'un des conducteurs.

« O monsieur », dit elle, « que maman sera contente, maintenant elle pourra acheter un petit pain blanc ». « O monsieur », ajoute-t-elle confidentiellement et avec un sérieux — trop réel pour son âge. — tout est si couteux à Anvers. Les grands riches ne peuvent plus même s'acheter ce qu'ils désirent.. Monsieur est-ce que je puis vous donner une « baise » ? Donnez moi une « baise » aussi ! »

La gratitude de ces petits pour les conducteurs et leurs conductrices — pour tous ceux qui les soignent si bien et si fidèlement — était émouvante... Il me semble encore voir la « Petite noire » nous l'appelâmes toujours ainsi quand elle passait. Elle ressemblait à une petite congolaise, avec ses cheveux crépus... Elle était bien misérable quand elle arriva ici... Maintenant, dans son petit manteau rouge, elle ressemblait à une petite princesse. Et la dame qui l'a soignée et qui la prit chez elle comme une enfant gâtée de la maison, l'accompagne jusqu'ici.

Quelques soldats internés embrassent, sans fin, la petite fille ou le petit fils qui retourne chez maman. Quand viendra-t-elle, la maman !... Mon Dieu, que doit-il passer dans leur cœur ?...

Mais voilà que le train était prêt... Un dernier gâteau... un dernier verre de lait... Des poignées de main. Des embrassades. Un sifflement aigu... A toutes les portières les adieux, des casquettes et des mouchoirs. Des noms de conducteurs et des conductrices retentissent encore sur le quai. Quelques secondes encore... et les voilà partis, les petits hô-

tes de la Hollande hospitalière, partis pour la Belgique. »

Les enfants débilités du Nord de la France vinrent aussi en Hollande. Leur aspect était encore bien plus misérable. Parmi eux il y avait des mutilés touchés par des éclats d'obus. Ces garçonnets et ces fillettes étaient pâles, d'avoir séjourné dans les caves, pâles comme des plantes qui sont privés depuis longtemps de lumière.

C'étaient des martyrs de Cambrai, de Lille, de Roubaix, de Douai, des environs de Lens... Quelques uns n'avaient plus de parents... du moins, leur père était à la guerre et ils avaient perdu leur mère en 1914, à l'entrée des Allemands alors que les habitants de bien de villages avaient été dispersés, ou bien leur mère était morte de misère. On put voir des jeunes filles de quatorze ans qui soignaient des petits frères ou des petites sœurs, depuis de longs mois déjà, et leur visage ressemblait déjà à celui d'une petite vieille, beaucoup trop sérieuse pour leur âge. On rencontrait des jeunes hommes qui avaient déjà été réquisitionnés pour les travaux forcés. Pour les exilés la Hollande sembla être un paradis. A Bruxelles et son agglomération il existait environ 200 œuvres de charité. On procurait des secours aux accouchées, aux nouveaux nés, aux enfants débiles, aux vieillards, aux prisonniers, aux déportés, aux invalides, aux mutilés, aux veuves et aux orphelins, aux épouses de soldats. Mais la misère était si grande, les besoins étaient si nombreux. Le nombre de naissances diminua de 55 p. c. Le 21 février le bulletin de l'état-civil de Bruxelles publia 121 naissances et 260 décès. On lutta contre la tuberculose.

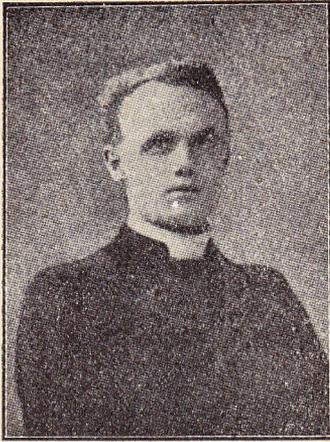
Dans les tramways bruxellois par exemple, il n'y avait plus d'annonces de magasins, mais rien que des appels à la charité, de toutes sortes d'institutions ; tels que « La maison de la Garde », 3 avenue Gallilée, reçoit nuit et jour les prisonniers sans secours à leur retour ». « La Province éprouvée » demande des effets d'habillement pour les orphelins des régions dévastées, « Inscrivez-vous à la Fraternelle des invalides de la guerre ». « Envoyez des chaussures aux « Petites roses de la Reine », pour des élèves de 4 à 6 ans... etc...

On donna beaucoup de représentations dramatiques au profit des œuvres charitables, mais on les jouait dans des maisons privées pour rester libre de la censure allemande. Car la censure mettait toutes sortes d'obstacles dans le chemin et exigeait même qu'à une partie du programme figurât de la musique allemande.

Mais nous avons déjà assez dit à ce sujet. Beaucoup se faisait au point de vue charité. Par contre on put voir le spectacle d'un affreux égoïsme. Les bons et les mauvais caractères se dessinaient maintenant nettement. Il y eut des patriotes et des traîtres, des hommes compatissants et des indifférents, des anges de bonté et des monstres d'usuriers. Ici on put voir le luxe, là-bas, dans la foule la misère poignante.

A la frontière par exemple des jeunes gens risquèrent leur vie pour pouvoir passer en Hollande et, delà, rejoindre l'armée. D'autres, par contre y trafiquèrent, surtout entre Arendonck et Santvliet se pratiquait la fraude sur une grande échelle. On y livrait toutes sortes de denrées aux Allemands, et des civils y contribuèrent non seulement en Hollande mais aussi en Belgique. Un correspondant du **Telegraaf** écrivit à son journal, de Bergen-op-Zoom.

« De tous les grands fabricants de margarine, et des petits aussi, les représentants ont leur quartier à Bergen-op-Zoom et y vendent les quantités immenses d'une certaine marchandise, qu'ils nomment de la margarine, à toutes sortes de gens qui viennent à bicyclette de la région frontrière, et la plupart même de la Belgique. Ce commerce se fait devant la station et dans un café voisin. Deux fois par jour la place de la gare ressemble à une bourse de commerce. De 11 heures à midi et de 3 à 5 heu-



l'Abbé Hemeleers

res. Alors il arrive des trains entiers chargés de margarine et en moins de temps qu'il ne faut pour le dire la margarine est chargée sur des chariots et... part vers la frontière.

Comme nous venons de dire, cette marchandise n'a rien de la margarine si ce n'est le nom. Il est permis de supposer que ce n'est qu'un mélange de graisses et d'huiles que les Allemands peuvent facilement fondre et employer dans des buts militaires. L'emballage de cet article problématique est d'ordinaire brillant. Les petits blocs de... margarine entourés de papier d'étain se trouvent joliment enchâssés dans de belles boîtes en bois blanc, tout comme des tablettes de chocolat. On dirait quelque chose de vraiment très fin!

Un monsieur qui s'est amusé à dresser une statistique a circulé que journellement, à Bergen-op-Zoom seulement, cent tonnes, c'est-à-dire 100,000 kilos de margarine arrivent par chemin de fer et sont manipulés. Il y a naturellement aussi de la véritable margarine là dedans qui est d'ailleurs soumise au contrôle des douaniers, mais de cette façon les douaniers de Putte se trouvent tous les jours devant une montagne de margarine à l'examen de laquelle ils ne peuvent même pas songer un instant. Ainsi il arrive donc que, à certains endroits, au milieu de la bruyère, par exemple, ou d'un bois, de chargements entiers de margarine passent la frontière en plein, sans le moindre examen de la part des douaniers. Cela arrive spécialement près de la digue, entre le hameau du village belge de Santvliet, appelé « la Punaise » et la halte du tram à vapeur : « le Cabillaud », où les Allemands ont poussé la condescendance jusqu'à laisser un passage dans la barrière de fils électrisés. Quand, à cette place, et à maint autre endroit encore, des chariots entiers de cette soi disante margarine peuvent passer sans la moindre contrôle, il est permis de se demander combien il en passe pendant la nuit ! »

Un autre correspondant visita la rive sud de l'Escaut occidental et décrivit la fraude par bateau :

Il écrivait :

Walzoorden. Quelques maisons avec des volets verts sur la digue, un petit port avec des poteaux d'amarages ayant de grosses têtes. Tout à fait un de ces paysages riverains décrits dans les contes romantique de Van Lennep. Le vent avait séché les chemins. Cela favorisait mes plans donc, et en toute vitesse je roulai à bicyclette, à travers le polder désert, là-bas vers la digue de la mer, où des toits rouges et des mâts élevés révélaient un petit port. C'était Kruiswegkade.

Non, je vous en prie, ne cherchez pas l'endroit dans votre atlas. A un tournant du chemin je me trouvai près d'une large passe : le port.

Mon apparition était un évènement. Qui arrive donc maintenant à Kruiswegkade ?

« Eh bien, je viens un peu m'informer, si parfois un petit bateau de margarine, ou de savon... enfin vous comprenez bien ce que je veux dire ». Cette fois-ci mon arrivée s'expliquait du coup et je fus pris pour un maître fraudeur.

Quelqu'un secoua la tête :

« Regardez-donc », dit-il.

En effet, il y avait encore un peu de marée et un messenger fluvial était occupé à décharger des marchandises sous le contrôle d'un soldat, baïonnette au canon.

« Le batelier a une lettre de voiture, le soldat prend garde pour voir s'il n'apporte rien d'autre que ce qui est mentionné sur la lettre de voiture.

Auparavant ça marchait encore. Ces soldats ne sont ici que depuis une couple de mois. Auparavant, avant l'arrivée des soldats, il arrivait ici des bateaux avec toutes sortes de marchandises. Et le soir s'amenaient les charrettes de fraudeurs de Nieuw-Namen, et tout marchait à merveille. Mais comment le gouvernement l'a-t-il su, je n'y comprends rien, mais en Hollande les journaux en parlent et depuis cela ne va plus. »

Je m'informai plus loin.

Y a-t-il un poste de douaniers à Kruiswegkade ?

Du tout. Parfois les commis passent par ici, mais ils ont à contrôler une grande étendue.

Et pour entrer au port le soir ?

Il y avait une heure fixée. Mais, mon Dieu, on entrerait quand on voulait. Les navires de guerre se trouvaient si loin de là.

Et pour aller à Anvers ? O, avec un passe-port cela va tout seul ! Et puis on est très vite dans les eaux belges sans devoir passer le contrôle de Bath.

« Peut-on se procurer tout ici sans carte ? »

« On n'a jamais demandé de cartes ici. On vous fournit du pétrole autant que vous en désirez ; et du savon aussi. Du moment que vous payez le prix ! »

Donc le seul contrôle du port était ce soldat et parfois un commis de la douane.

« Ecoutez » me dit quelqu'un sincèrement quand on ose le risquer, le soir on a encore des chances.

Mais on peut avoir les déboires aussi. Dernièrement quelqu'un de mes connaissances fut arrêté par les soldats. Il était porteur de 2 kilos de pois cassés. Il roulait vers la frontière. S'il avait eu 5 kilos de pois sur lui il aurait été arrêté.

Mais avec un peu de chance... ! »

De Kruiswegkade je me dirigeai vers un autre petit port. Il est situé vingt minutes plus loin sur la haute digue, derrière les boues de la Honte. Il est un peu mieux connu. Il s'appelle De Paal.

Il se trouve sur la carte celui-ci, mais le port de Paal n'est pas encore parvenu à la célébrité. Je cherche mon chemin entre de petites, parfois de très petites maisonnettes. Aux endroits où le chemin était un peu trop défoncé il y avait, comme pavés, les débris de la nourriture nationale, qui est aussi le gagne-pain des chaloupes pêcheuses de moules de Paal.

Encore une fois au tournant du chemin je me trouvais devant une large passe qui, maintenant, à marée basse était presque à sec. Le port.

Sur la boue se trouvait un « bac » — je me demandai comment celui-là parvient à entrer dans le port — et plus loin des chaloupes à moules.

Pas de soldats. Encore une fois des regards interrogateurs.

« Pas moyen de frauder ici ? »

« Cela devient difficile. »

« A cause de quoi donc ? »

« Des soldats font des patrouilles. Il y en a quelque part une douzaine logés dans une ferme. »

« Peut-on librement décharger ? »

« Ça bien, tant qu'on veut. Parfois quelqu'un vient bien jeter un coup d'œil. »

« Il y a donc un poste de douane ici ? »



Lloyd George

telier n'arrivait pas tôt ; enfin il entra dans la passe... mais son bateau était vide.

La margarine se trouvait déjà en lieu sûr, en Belgique. Au lieu d'entrer dans le port d'Ossendrecht, l'homme avait fait route pour la Belgique, pas pour Anvers, il n'avait pas remonté l'Escaut, tant s'en faut, il était tout simplement entré dans un chenal plus au sud que celui d'Ossendrecht et déchargea sa cargaison sur un banc de sable sous l'œil bienveillant des soldats allemands, qui, comme me raconta un compagnon de voyage disent toujours : « Donnez seulement ici, plus il y en a, mieux cela vaut ! » L'autorité prit cependant des mesures sévères. Le bateau est toujours attaché à la chaîne et le propriétaire a été exilé de la Zélande. C'est d'ailleurs aussi un secret de Polichinelle que les fraudeurs passent des marchandises en Belgique, sur les bancs de sable. Le barrage des fils électrifiés passe aussi à une certaine distance sur les bancs, mais celui « qui connaît son chemin » peut facilement l'éviter.

De plus, les soldats allemands ne dédaignent pas de donner un coup de main pour faire passer les sacs et les paquets au-dessus du barrage. L'un d'eux est particulièrement adroit dans cette manœuvre, pour laquelle il emploie une longue perche terminée par un crochet.

Le seul contrôle de l'armée consiste en un phare qui, pendant la nuit, éclaire de temps à autre les bancs de sable. « Sans ce phare », nous dit quelqu'un qui connaît tous les bancs de sable, « la fraude serait un vrai jeu d'enfant ».

Pour les bateaux il existe aussi un contrôle à Bath; plus d'un bateau s'y fit pincer, et entre autres tout dernièrement encore le « Limburgia » avec une cargaison d'huile de lin.

« A cause de la stupidité du batelier » dirent dédaigneusement quelques hommes qui connaissent l'Escaut occidental au bout des doigts et qui, avec leur mentalité de fraudeur étaient particulièrement ennuyés de ce que la cargaison ait été confisquée « tout près de la Belgique ».

Mais le batelier ne connaissait pas le chenal. Il aurait dû suivre la Schaar, près de Saaffingen. Il serait entré immédiatement en Belgique, et il aurait pu se moquer des bateaux patrouilleurs.

« Que vient-on donc faire ici quand on n'y connaît pas son chemin ? »

« Oui, oui, je comprends » me dit quelqu'un, « vous venez pour frauder. Et bien donc, il ne faut pas avoir peur d'apporter vos marchandises ici. Il ne faut pas entrer dans le canal d'Ossendrecht. Un peu plus au sud vous entrez dans une passe, et vous déposez les marchandises sur un banc de sable en Belgique. Sinon, nous nous dirigeons dans le Hedwig, et l'affaire est bâclée ! »

Il y avait ainsi des fraudeurs de part et d'autre de la frontière. De temps à autre, ils faisaient même de trop belles affaires au gré des Allemands, et ceux-ci intervenaient parfois d'une façon plutôt sévère. Ainsi se fit-il à « Platuis (1) ».

Le correspondant précité écrivit :

(1) Platuis : punaise.